

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Prises par délégation du Conseil Communautaire
de la Communauté de Commune du Castelrenaudais
(Article L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
délibération du Conseil de la Communauté en date du 15 juillet 2020)

Date de la convocation :
Le 29 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

Séance du 6 octobre 2020

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le



ID : 037-243700499-20201006-2020_15-DE

Le 6 octobre deux mille vingt à dix-huit heures trente, le Bureau communautaire s'est réuni sous la présidence de Brigitte DUPUIS, Présidente.

Étaient présents en qualité de membres à voix délibérative :

Alain DROUET, Sylvie GANNE, Gino GOMMÉ, Fabien HOUZÉ, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Vice-présidents.
Jean-Claude BAGLAN, Véronique BERGER, Caroline DOARÉ, Joël DENIAU, Joël BESNARD, Isabelle SÉNÉCHAL, Chantal GONAZALEZ-BOURGES.

Étaient absents excusés :

Jocelyne PETAY donne pouvoir à Véronique BERGER,
Béatrice VERWAERDE donne pouvoir à Brigitte DUPUIS,
Pierre DATTÉE donne pouvoir à Isabelle SÉNÉCHAL,
Jocelyne DEFEINGS.

Le quorum étant atteint, le Bureau communautaire peut valablement délibérer.

Monsieur Joël BESNARD a été désigné à l'unanimité par le Bureau communautaire pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

BC 2020-015

Objet : Soutien au développement du cinéma d'Art et d'Essai Le Balzac - Prise en charge financière des frais de transport des écoles du Castelrenaudais dans le cadre du dispositif « Ecole et Cinéma » au Cinéma communautaire Le Balzac pour l'année 2020-2021

« École et cinéma » est un dispositif d'éducation à l'image qui permet aux enseignants des écoles élémentaires et maternelles d'inscrire leurs classes à une programmation de respectivement trois (primaires) et deux (maternelles) films dans l'année, sur le temps scolaire, s'insérant dans la programmation pédagogique de l'enseignant.

Les projections sont organisées dans la salle de cinéma la plus proche, à savoir le Cinéma associatif d'Art et d'essai et communautaire Le Balzac à Château-Renault. Une formation et des ressources pédagogiques variées accompagnent les enseignants en amont de cette opération.

Durant l'année scolaire 2019-2020, 15 écoles du territoire ont participé à l'opération. Le coût engagé par la Communauté de Communes pour le transport des élèves de 12 d'entre elles vers le cinéma s'est élevé à 3 570 € HT. Toutes les programmations du 3^{ème} trimestre avaient dû être annulées en raison de la crise sanitaire. La prise en charge des frais de transport par la Communauté de Communes du Castelrenaudais a incité les écoles à faire bénéficier les élèves de ce dispositif.

Ainsi, dans le cadre de sa compétence de soutien à l'activité cinématographique, pour favoriser l'égal accès à cet équipement communautaire, pour créer des habitudes de fréquentation de ce cinéma de proximité dès le plus jeune âge chez les Castelrenaudais, il est proposé le renouvellement de l'opération et la prise en charge du coût des transports scolaires pour les écoles qui souhaiteraient participer à cette opération annuelle.

Considérant l'intérêt communautaire du cinéma,

Considérant l'intérêt communautaire de ce type d'action à destination de l'ensemble des castelrenaudais,

Après en avoir délibéré,

Le Bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le renouvellement et le soutien de cette action pour l'année scolaire 2020-2021,
- **AUTORISE**, Madame la Présidente ou le Vice-président délégué à mettre en œuvre toutes les démarches avec les partenaires et acteurs de ce dossier,
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou le Vice-président délégué à signer la convention avec le cinéma le Balzac et avec les écoles participantes ainsi que de signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou le Vice-président délégué à solliciter le concours financier de tous les partenaires financiers potentiels.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Fait à Château-Renault le 8/10/2020

La Présidente
Brigitte DUPUIS

